

**COMPTE-RENDU**  
**DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS**  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE  
**« ALLIANCE NORD OUEST »**

L'an deux mille onze, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. Alliance Nord-Ouest s'est réuni à son siège, l'Hôtel de Ville de Saint-André-Lez-Lille, à la suite de la convocation qui lui a été adressée cinq jours à l'avance, conformément à la Loi.

**Etaient présents :**

**Membres titulaires :**

Patrick DELEBARRE, DAUBRESSE Marc-Philippe, ASTRUC Brigitte, MAIFFRET Christine, REYNAERT Claude, BRIFFAUT Jean-Jacques, KRIEGER Christiane, MAZEREEUW Alain, MUSMEAUX Roseline, SAVARY Thérèse, SOMAIN Véronique, LOOSVELT Michel, BRUNEEL Jean-Claude, CICERO Luigi, PLATTEAU Thierry, DELPLANQUE Jean-Michel, DEPRICK Carole, LEFEBVRE Roger, DELAHAYE Michel, HALLYNCK Rose-Marie, DESREUMAUX Michel, DUTRIAUX Thérèse, EURIN Jean-Pierre, LAHOUSTE Pascale, HOUSSIN Jacques, DERVYN Olivier, JANSSENS Daniel, PENNEQUIN Pierre, GILLON Martine, CARTON Gérard, JANSSENS Claude.

**Membres suppléants avec Voix Délibératives :**

GARIT Maryse, LHOMME Josiane, VANDAMME Martine, COFFYN Bernard, ACHOURI Ali, CONVERT Christophe, DREGNAUCOURT Nathalie, BOUCAUT Daniel, CALAIS Philippe, MARANT Georges.

**Membres titulaires absents, excusés :**

LAMARQ Claude, LECLERCQ Bernard, LEPRETRE Sébastien, DEBRABANT Bernard, BLANCHET Claude, COUSIN Yvon, CAUDRON Christophe, VARINGOT Daniel, GERARD Bernard, HOFMANN Jean-Paul, LOISON Christian, DELEBARRE Jean, BEADES Miguel, VANGOETHEN Cédric, PROVO Bernard, GREGOIRE Francis, SOMON Nadine, COURION Marlène, HENNO Olivier, MIELKE Eric, DELAPLACE Rudy, SAS Michel.

**Secrétaire de séance :** Monsieur CONVERT Christophe

**Convocation aux membres du Comité Syndical et affichage le** 13 décembre 2011

**Nombre de membres en exercice :** 53

## **52-11 : Débat d'orientation budgétaire exercice 2012**

En application des articles 5211-36 et 2312-1 du CGCT, un débat d'orientation budgétaire est organisé dans un délai de deux mois précédant le vote du Budget Primitif.

Le SIVOM poursuivra les missions qui sont les siennes à savoir : préparation de Deûle en fête, aide à l'emploi, gestion de l'Ehpad, gestion des archives intercommunales, deuxième session du service civique sur son territoire, réflexion sur le devenir du câble et accompagnement de l'Espace Info-Energie

Il poursuivra cette année son travail sur le réseau câblé afin d'envisager la fin de contrat qui arrive à échéance en 2012-2013. Il poursuivra son travail sur le développement de la mutualisation des moyens par les groupements de commandes en proposant de nouveaux appels d'offre, tout en sachant que ce type de procédures reste lourd et complexe à mettre en oeuvre.

### **1. Les dépenses d'investissement**

La vente du bâtiment est prévue en janvier 2012, l'achat d'un terrain situé sur Marquette-lez-Lille et Wambrechies peut donc être envisagé pour la construction des nouveaux locaux du SIVOM.

L'achat d'un nouveau photocopieur et d'un serveur sont prévus en 2012.

### **2. Les recettes d'investissement**

*Le total des recettes d'investissement réalisées est estimé en 2011 à 115 570.37 €.*

*Le total des recettes d'investissement inscrit au budget prévisionnel en 2011 s'élevait à 1 270 949.90€ dont 452 377.10€ d'excédent d'investissement reporté et 700 000€ pour la vente du bâtiment.*

*Pour 2012, les recettes d'investissement sont regroupées en trois postes de recettes :*

- 1. les recettes propres sont constituées du remboursement par l'Etat du fond de compensation de TVA (FCTVA), et sont estimées à 9 128€.*
- 2. Les amortissements des immobilisations : Ils sont estimés à 100 900€.*
- 3. Produit des cessions des immobilisations : 700 000€*

### **3. Les Dépenses de fonctionnement**

Les principales dépenses de fonctionnement prévues pour 2012 concernent les subventions versées aux associations et autres établissements (ALPES, CLIC, Office de Tourisme,..), mais également l'organisation de Deûle en fête et la mise en oeuvre d'une deuxième session du service civique.

## EMPLOI

### **L'attribution d'une subvention à l'association ALPES :**

#### **Mission Locale**

Il est proposé d'attribuer au titre de la Mission locale une subvention d'un montant de 323 641€.

Celle-ci couvrira une partie des frais de fonctionnement de la Mission locale et participera au financement des actions destinées au public ciblé.

#### **Le PLIE**

La subvention proposée au titre de l'année 2012 est d'environ 214 760.80€.

Elle est calculée sur la base de 1,52 € par habitant (population n-1) par an des communes adhérentes au SIVOM.

Cette subvention couvre une partie des frais de la structure d'animation et de gestion du PLIE et participe au financement des actions destinées au public ciblé.

#### **La Maison de l'Emploi**

La subvention proposée au titre de l'année 2012 est de 150 000€

## TOURISME

#### **Deûle en Fête 2012**

Les grands axes du programme de la manifestation seront repris. La fête sera comme tous les ans, l'occasion de découvrir la Deûle et ses berges. La location de bateaux, de bus, de trains touristiques sera reconduite, ainsi qu'un spectacle.

Il est proposé d'inscrire un budget en dépenses un montant d'environ 120 000 €.

#### **Amitram**

Une étude a été prévue en 2011. Les crédits non utilisés sont reconduits en 2012, soit 30 000€.

#### **La dotation à l'office de tourisme intercommunal du Val de Deûle**

Il est proposé de subventionner l'Office Intercommunal à hauteur de 200 000€ afin de pouvoir développer la promotion du territoire.

#### **Site informatique des principaux lieux historiques des villes**

L'objectif consiste à valoriser le patrimoine de nos communes par la création de parcours patrimoniaux sur internet. Cette information pourra être relayée par l'Office du Tourisme et offrira de nouvelles perspectives de promenades à nos habitants leur permettant de découvrir ou redécouvrir leurs villes et les alentours.

Le travail a commencé fin 2010 à Saint-André, Quesnoy-sur-Deûle, Lambersart et Wambrechies. Cette première partie sera présentée à la fin du premier semestre, et se poursuivra avec les autres villes au deuxième semestre. (10 000 € prévus en 2011, 15 000€ en 2012)

## SERVICE CIVIQUE

Il est prévu un budget de 7 000 € dans le cadre du partenariat avec Unis-cité (dont 5 000 € de subvention) et de 17 800 € en dépenses et en recettes qui correspond au conventionnement avec les villes pour la prise en charge des 100€50 mensuels.

A noter dans le cadre du service civique, le partenariat avec des associations et entreprises qui vont participer gracieusement à la formation des jeunes.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

L'**Espace Info Energie** est mis en place sur le territoire depuis le premier trimestre 2011.

Le solde de la subvention 2011 de 7 500€ sera versé en 2012, après réalisation de l'évaluation prévue à l'article 10 de la convention.

Une convention annuelle d'avril à mars définit les conditions du partenariat ; celle-ci sera à reconduire au 1<sup>er</sup> avril 2012. Il est proposé de renouveler le montant de la subvention de 15 000 €. Celle-ci sera versée pour moitié en 2012 et l'autre en 2013.

## COMMUNICATION

L'utilisation des **supports kakémonos** sera poursuivie pour Deûle en Fête et les vœux du SIVOM. (7 000€ par manifestation)

Le **SIVOMINFOS** coûte environ 7 500 € par exemplaire et sa distribution 3000€, soit une dépense de 10 500€ par numéro.  
3 numéros sont prévus en 2012.

Il est proposé de maintenir dans sa configuration actuelle le **programme Deûle en fête**.

## GESTION DES ARCHIVES

Le groupe de travail propose qu'une étude sur le développement de la numérisation des archives soit menée par un spécialiste du domaine.

## TELECOMMUNICATION

Un audit technique, stratégique et financier a été mené. En fonction des propositions formulées dans le cadre de cette étude, le SIVOM optera pour la solution qui lui est la plus adaptée :

- cession des éléments actifs du réseau avec mise à disposition des fourreaux
- ou
- relance d'une délégation de service publique

Le montant prévu (51 200€) pour une DSP en 2011 n'a pas été dépensé, il sera donc déduit des contributions prévues sur 2012 pour les communes adhérentes à la carte (Bondues, Marcq en Baroeul et La Madeleine).  
Cette somme est reconduite au BP 2012.

## GERONTOLOGIE

### LE CLIC

En 2012, il est sollicité une subvention d'un montant de 15 801.60€ correspondant à un versement de 0.20 centimes par habitant (population n-1), versée conformément à la règle déterminée par le Conseil général du Nord.

Subventions	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Projet 2012
Association A.L.P.E.S. Au titre du PLIE Versée par le SIVOM Part des nouvelles communes	116 412.60	116 412.6	120 738.16	206 911.87  (120 526.88 + 86 384.99)	214 760.80
MDE - ALPES	100 000	100 000	100 000 + 23 956.03 (INV)	145 000	150 000€
Mission locale	175 933.5	159 500	174 500	308 612.50 Avec les nouvelles communes	323 641€
<b>Sous total Emploi</b>			<b>395 238.16</b>	<b>660 524.37</b>	<b>688 401.80</b>
C.O.S. du SIVOM	3432.92	3 842.37	4 017.95	4 040.38	4 200€
CLIC	15 411	15 411	15 858,80	15 858.80	15 801.60€
Office de tourisme intercommunal	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Organisation Jeux intervilles	2 526.65	1979,18	1 733.16	3 000	3 000
EIE	3 000			7 500	15 000
Unis cités			7 500.00	7 500	5 000
Canal polar				17 000	
<b>TOTAL</b>	<b>616 716.67</b>	<b>597 145,15</b>	<b>624 348.07</b>	<b>915 423.55</b>	<b>931 403.40</b>

\*23 956.03 € de subvention d'équipement versé en 2010 en investissement (solde de la subvention, production du certificat des dépenses réalisées).

## 4. Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent principalement de la participation des communes membres du SIVOM. Elles tiennent compte de l'adhésion de Deûlémont pour les compétences Tourisme et télécommunication, de Marcq en Baroeul pour les compétences télécommunication, service civique et emploi, La Madeleine pour les compétences télécommunication et emploi et de Bondues pour la compétence télécommunication.

Enfin, on y a ajouté le remboursement :

- par les communes adhérentes de la mise à disposition des agents du patrimoine (estimation pour 2011 : 45 000€).

- par l'EHPAD des charges de personnel du SIVOM liées à la gestion de la résidence (environ 30 000€ au titre de 2011).

Les autres recettes proviennent de subventions de soutien pour Deûle en Fête.

Pour mémoire, le conseil général du Nord a apporté son soutien en 2011 à hauteur de 1500€ et la LMCU a versé 7 500€.

**Le comité syndical émet un avis favorable au débat d'orientation budgétaire.**

**53-11 : CREATION D'UN POSTE DE REEDUCATEUR TERRITORIAL A TEMPS NON-COMPLET A RAISON DE 17H30 PAR SEMAINE**

A la suite de la signature de la convention pluriannuelle tripartite 2<sup>ème</sup> génération établie pour la période 2007-2011 et dans le cadre de son projet d'établissement soutenu par la DDASS et le Conseil général du Nord, il convient de créer un poste de rééducateur territorial qui exercera les fonctions de psychomotricien à temps non complet à raison de 17h30 par semaine.

Il s'agit d'un poste de catégorie B relevant de la filière médico-sociale, du cadre d'emploi des rééducateurs territoriaux régi par le décret n°92-863 du 28 août 1992 .

Il aura notamment pour mission, au sein de la Résidence Georges Delfosse, de contribuer à l'accompagnement des personnes âgées en leur permettant de maintenir, de récupérer ou d'acquérir une autonomie individuelle.

Le comité syndical est invité à voter la création d'un poste de rééducateur territorial

Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Grades	Catégorie	Poste créé par délibération	Poste budgétaire		Effectif pourvu par titulaires		Effectif non pourvu par des titulaires	Mention temps complet / temps non complet budgété
			Budget principal	Budget annexe	Budget principal	Budget annexe		

**Filière administrative**

Collaborateur de cabinet		1	1				1	Temps complet
Directeur de 4 <sup>ème</sup> classe	A	1						Temps complet
Attaché principal	A	1	1		1			Temps complet
Attaché	A	2	0	1	0	1		1 temps complet

Rédacteur	B	3						2 temps complet
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1		1			Temps complet
Adjoint administratif de 1ère classe	C	3	1	0	1			2 temps complet
Adjoint administratif de 2ème classe	C	8	1	4	1	4		4 temps complet 1 temps n/complet

### Filière technique

Adjoint technique de 1ère classe	C	1						Temps complet
Adjoint technique de 2ème classe	C	30	1	14	1	11	2	14 temps complet

### Filière médico-sociale

Médecin	A	1		1			1	1 temps n/complet
Psychologue	A	2		1			1	1 temps complet
Cadre de santé	A	1		1		1		Temps complet
Infirmière hors classe	B	1						Temps complet
Infirmière de classe supérieure	B	1						Temps complet
Infirmière de classe normale	B	5		5		2	3	5 temps complet
Rééducateur	B	2						Temps non complet
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	C	1						Temps complet
Auxiliaire de soins de 1ère classe	C	22		19		19		temps complet

### Filière sociale

Agent social de 2ème classe	c	7		6		6	0	4 temps complet 2 temps NC
-----------------------------	---	---	--	---	--	---	---	-------------------------------

### Filière culturelle

Assistant de conservation du patrimoine de 2ème classe	B	1			0			temps complet
Adjoint du patrimoine de 1ère classe	C	1	1		1			temps complet
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	2	2		1			temps complet

### Vacations

Médecin	A	1						
---------	---	---	--	--	--	--	--	--

**Le comité syndical, à l'unanimité des votants émet un avis favorable.**

## **54-11 : CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIER**

Le marché de fourniture de papiers arrive à son terme le 10 mars 2012. Dans la perspective de son renouvellement, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des marchés publics, il est proposé au Comité Syndical de retenir la procédure de groupement de commandes pour l'achat de papier.

Ce groupement de commandes sera constitué entre le SIVOM Alliance Nord-Ouest, l'office de tourisme du val de Deûle et les communes de Bondues, Deulémont, Lambersart, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-andré et Verlinghem.

Ce groupement de commandes permettra de grouper les achats, les volumes en jeu permettant d'obtenir de meilleures conditions de prix et d'exécution.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention qu'il vous est proposé d'adopter (jointe en annexe).

Conformément à l'article 8 du code des marchés publics, le SIVOM Alliance nord-ouest assurera les fonctions de coordonnateur. Chaque membre du groupement exécutera la part de marché dont il a la charge conformément aux dispositions définies dans la convention.

Le marché à conclure est un marché à bons de commande avec fixation de montants annuels minimum et maximum. Il sera conclu pour une période d'un an reconductible tacitement 1 fois.

Le nouveau marché de fourniture de papier prendra effet à compter du 11 mars 2012 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure.

Les besoins des membres du groupement sont répartis de la manière suivante :

<b>MEMBRE</b>	<b>Montant minimum €HT/an</b>	<b>Montant maximum €HT/an</b>
Bondues	1 000	4 000
Deulémont	150	850
Lambersart	7 000	35 000
Pérenchies	1 500	5 500
Quesnoy-sur-Deûle	3 500	12 500
Saint-andré	1 500	8 500
Verlinghem	150	850
Office de tourisme du Val de Deûle	200	400
SIVOM Alliance Nord-Ouest	200	1 200
<b>TOTAL</b>	<b>15 200</b>	<b>68 800</b>

Pour l'exécution du marché à bons de commande, les besoins globaux du groupement seront fixés comme suit :

Montant minimum de commande par an : 15 200 €HT

Montant maximum de commande par an : 68 800 €HT

Au vu de ces besoins, la procédure de consultation retenue sera la procédure adaptée.

Les dépenses propres au SIVOM seront inscrites chaque année au budget principal de l'établissement.

De fait, il est proposé :

- **d'autoriser** la constitution du groupement de commandes auquel participeront les communes de Bondues, Deulémont, Lambersart, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-andré, Verlinghem ainsi que le SIVOM Alliance nord-ouest et l'Office de Tourisme du Val de Deûle ;
- **d'accepter** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de papier pour les besoins propres aux membres du groupement ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention ;
- **de désigner** Monsieur Bernard PROVO comme membre titulaire et Monsieur Michel SAS comme membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'attribution du groupement de commandes.

**Convention constitutive de groupement de commande jointe en annexe.**

**Le comité syndical vote à l'unanimité, la convention de groupement de commandes et autorise le Président à la signer.**

#### **55-11 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SIVOM AU SEIN DES INSTANCES DE L'ASSOCIATION ALPES**

Suite à l'adhésion des communes de La Madeleine et Marcq-en-Baroeul au SIVOM Alliance Nord-Ouest, l'association ALPES, dont le SIVOM est membre constitutif obligatoire, a modifié les dispositions de ses statuts portant sur les modalités de représentation du SIVOM au sein de ses instances.

Selon ces nouveaux statuts, il y a lieu pour le SIVOM de désigner entre un et trente-six représentants pour siéger à l'Assemblée Générale de l'association ALPES. Il est proposé au Comité Syndical de désigner le Président du SIVOM, le Vice-président délégué à l'emploi, deux membres par commune et de répartir le reste des sièges en fonction de la population de chaque commune (Insee 2011-population légale 2008).

- Monsieur DAUBRESSE Marc-Philippe	Le Président du SIVOM
- Monsieur HOUSSIN Jacques	Le Vice-président délégué à l'emploi
- Monsieur BLANCHET Claude - Monsieur DELAVAL Olivier - Monsieur LEPRETRE Sébastien - Monsieur ROBIN Olivier	4 Représentants de La Madeleine
- Madame ANGOT Marie-José - Monsieur DEHAEZE Frédéric - Madame JILCOT Claudie - Madame MAIFFRET Christine - Monsieur ROUSSEL Jérôme	5 Représentants de Lambersart
- Monsieur BRUNEEL Jean-Claude - Monsieur LOOSVELT Michel	2 Représentants de Lompret
- Madame BATAVOINE Eve-Marie - Monsieur ELLART Didier - Monsieur GERARD Bernard - Monsieur LOISON Christian - Madame MALBRANQUE Françoise - Madame MARTIN Pascale	6 Représentants de Marcq-en-Barœul
- Monsieur BEADES Miguel - Monsieur VANGOETHEN Cédric - Monsieur MAILLIOTTE Jean-Pierre	3 Représentants de Marquette-lez-Lille
- Madame SOMON Nadine - Madame TRINEZ Patricia - Monsieur WAUQUIER André	3 Représentants de Pérenchies
- Madame BUCHANIEK Hélène - Madame HALLYNCK Rose-Marie - Monsieur DESREUMAUX Michel	3 Représentants de Quesnoy-sur-Deûle
- Madame BAUDE Thérèse - Monsieur CALAIS Philippe - Madame DUTRIAUX Thérèse	3 Représentants de Saint-André
- Monsieur TAFFIN Dominique - Madame VIGNAIS Elisabeth	2 Représentants de Verlinghem
- Monsieur DEBERGH René - Madame GILLON Martine - Monsieur HOUZE Michel	3 représentants de Wambrechies

Il y a également lieu pour le SIVOM de désigner, parmi ces représentants à l'assemblée générale, ses représentants au Conseil d'administration comme suit :

- Monsieur DAUBRESSE Marc-Philippe	Le Président du SIVOM
- Monsieur BLANCHET Claude - Monsieur LEPRETRE Sébastien	Représentants de La Madeleine
- Madame MAIFFRET Christine	Représentant de Lambersart
- Monsieur BRUNEEL Jean-Claude	Représentant de Lompret

- Monsieur ELLART Didier - Monsieur GERARD Bernard - Monsieur LOISON Christian - Madame MARTIN Pascale	Représentants de Marcq-en-Barœul
- Monsieur BEADES Miguel	Représentant de Marquette-lez-Lille
- Madame SOMON Nadine	Représentants de Pérenchies
- Madame BUCHANIEK Hélène	Représentants de Quesnoy-sur-Deûle
- Madame BAUDE Thérèse - Monsieur CALAIS Philippe	Représentants de Saint-André
- Monsieur HOUSSIN Jacques	Représentant de Verlinghem
- Madame GILLON Martine	Représentant de Wambrechies

**Le comité syndical, à l'unanimité des votants, émet un avis favorable.**